

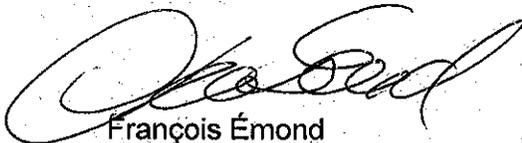
Québec, le 18 octobre 2011

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du Leader parlementaire
1035, rue des parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Suite au dépôt d'une pétition par le député de Chambly le 10 juin 2011, concernant le boisé des Hirondelles à Saint-Bruno-de-Montarville, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 R.A.N.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Émond
Directeur

Gouvernement du Québec
Député de Mont-Royal
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Québec, le 18 octobre 2011

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée par le député de Chambly, le 10 juin 2011, à l'Assemblée nationale concernant la demande adressée à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville afin d'assurer la conservation d'un boisé adjacent au Parc national du Mont-Saint-Bruno.

D'emblée, soulignons que les signataires interpellent, à juste titre, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, qui a la responsabilité de la planification du développement de son territoire. À ce chapitre, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a invité la Ville à se doter d'un plan de conservation des milieux naturels sur son territoire.

À propos de subventions disponibles auprès du Ministère, nous avons mis en place un programme d'investissement de 25 M\$ sur cinq ans, qui se nomme *Partenaires pour la nature*, afin de stimuler la protection de milieux naturels en terres privées et pour permettre une expansion significative du réseau des aires protégées. À l'initiative d'un partenaire financier privé, le Ministère pourrait analyser une demande de subvention concernant ce boisé.

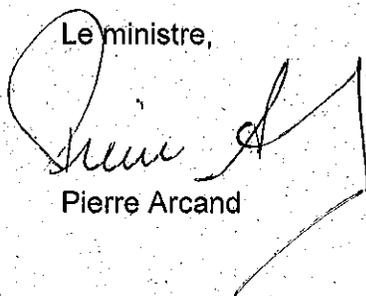
Par ailleurs, soyez assuré que le Ministère prendra toutes les mesures prévues afin de s'assurer de la protection des espèces fauniques et floristiques à statut précaire lors de l'analyse de toute demande qui lui sera adressée. À ce jour, le Ministère n'a reçu aucune demande de certificat d'autorisation concernant ce boisé.

...2

Enfin, le Ministère souscrit au projet de corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, notamment par l'intermédiaire du programme de dons écologiques et lors de l'élaboration de plan de conservation avec nos partenaires municipaux.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Arcand', written over a large, faint, stylized letter 'A' that serves as a watermark or background element.

Pierre Arcand